

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

Numéro de référence : 2010-6324
Demande : Nouvelle LMR pour une MAQT déjà évaluée
Produit : Insecticide méthoxyfénoside de qualité technique
Numéro d'homologation : 27785
Matière active (m.a.) : méthoxyfénoside
Numéro de document de l'ARLA PDF Français: 2157053

But de la demande

La présente demande vise à établir les limites maximales des résidus (LMR) pour couvrir les résidus du méthoxyfénoside à l'intérieur et à l'extérieur des agrumes (groupe de cultures 10), des oignons verts (sous-groupe de cultures 3-07B) et des arachides.

Évaluation sanitaire

Les données provenant des États-Unis qui concernaient les résidus du méthoxyfénoside à l'intérieur et à l'extérieur des agrumes, des oignons verts et des arachides ont été présentées afin d'appuyer l'importation de ces récoltes au Canada.

Limites maximales de résidus (LMR)

En fonction des résidus maximums retrouvés sur les oignons verts, les oranges, les pamplemousses, les citrons et les arachides traités conformément aux directives de l'étiquette de l'Intrepid 2F (É.-U.), les LMR qui doivent couvrir les résidus de méthoxyfénoside à l'intérieur et à l'extérieur des agrumes (groupe de cultures 10), des oignons verts (sous-groupe de cultures 3-07B) et des arachides seront établies comme le montre le Tableau 1. Les résidus de méthoxyfénoside de ces produits importés ne présenteront aucun risque inacceptable pour un segment de la population, quel qu'il soit, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Les résidus de méthoxyfénoside dans les produits transformés qui ne sont pas indiqués au tableau 1 sont assujettis aux LMR proposées pour les produits agricoles crus (PAC).

TABLEAU 1 : Résumé des données d'essais sur le terrain et des données de transformation utilisées pour fixer les limites maximales de résidus (LMR)

Denrée	Méthode d'application /dose d'application totale (g de m.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR actuellement établie (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			Min	Max			
Oranges Pamplemousses Citrons	À la volée/1120	1	0.11	1.72	56X	-	10 (Agrumes, groupe de cultures 10) 100 (Essence d'agrumes)
Oignons verts	À la volée/1120	1	<0.05	3.69	-	-	5 (Oignons verts, sous-groupe de cultures 3-07B)
Arachides	À la volée/538	7	<0.01	0.016	3X	-	0.02 0.04 (Huile d'arachide)

Aucune évaluation de l'exposition toxicologique ou professionnelle n'est requise pour la présente demande.

Évaluation environnementale et de la valeur

Aucune évaluation environnementale et aucune évaluation de la valeur ne sont requises pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a effectué une évaluation des renseignements fournis, et elle les a jugés suffisants pour appuyer l'établissement des LMR de l'insecticide méthoxyfénoside de qualité technique afin de couvrir les résidus de méthoxyfénoside à l'intérieur ou à l'extérieur des agrumes (groupe de cultures 10), des oignons verts (sous-groupe de cultures 3-07B), des arachides et dans l'essence d'agrumes et l'huile d'arachide.

Références

Numéro de document de l'ARLA

- | | |
|---------|---|
| 1999731 | 2010, Methoxyfenozone: Magnitude of the Residue on Citrus, DACO: 7.2.1 |
| 1999736 | 2008, Methoxyfenozone: Magnitude of the Residue on Citrus, DACO: 7.4.1, 7.4.5 |
| 1999737 | 2006, Methoxyfenozone: Magnitude of the Residue on Peanut, DACO: 7.4.1, 7.4.5 |
| 1999738 | 2007, Methoxyfenozone: Magnitude of the Residue on Green Onion, DACO: 7.4.1 |

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.